



Development Smart Innovation through Research in Agriculture DeSIRA

Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad - ACCEPT

## RAPPORT DE MISSION

Confirmation de site et de la faisabilité sociale pour la Réhabilitation du forage pastoral de Bégué-montagne dans le canton Koumra/sous-préfecture rurale de Kourma, département de Mandoul Oriental, province du Mandoul, du 19 au 22 Mars 2023



Rédigé par : Ousman Ahmat Hadji, Responsable de la C3/ACCEPT

Dr Ouya Bondoro Henri, Cadre à la CNRD

mars 2023

## INTRODUCTION

Ce présent rapport s'inscrit dans le cadre de la mission du terrain pour la confirmation de site et de la faisabilité sociale pour la Réhabilitation du forage pastoral de Bégué-montagne dans le canton Koumra/sous-préfecture rurale de Kourma, département de Mandoul Oriental, province du Mandoul, commanditée par la coordination du projet ACCEPT au profit des communautés d' éleveurs, agriculteurs, agro-éleveurs, agro-pasteurs vivantes dans la zone de Bégué.

La mission s'est déroulée du 19 au 22 mars 2023 dans la province du Mandoul.

Ce rapport fait donc état de résultats de la mission à travers les points suivants :

- Objectif et déroulement de la mission ;
- Processus de faisabilité sociale;
- Projet de réhabilitation du forage ;
- Présentation du Site du forage
- Résultats obtenus ;
  - Attestation de confirmation et d'attribution du site
  - Etablissement d'un accord social
  - Procès-verbal de désignation du bureau du comité de gestion du puits
  - Relevés des coordonnées du périmètre du site
  - Cartes du village abritant le forage et du site
- Les constats et les besoins exprimés ;  
Conclusions et suggestions.

## 1. CONTEXTE

Le projet ACCEPT (Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de Changement Climatique pour l'Elevage Pastoral au Tchad) vise le renforcement de la résilience des ménages pastoraux et agro-pastoraux par des activités de recherche-développement. Il a été initié par un consortium constitué de l'IRED, de la PPT et du CIRAD.

Le projet intervient dans les zones suivantes :

- Pour la zone Sahélo Saharienne (Provinces de l'Ennedi-Est et du Wadi Fira) :
  - o Les départements de Biltine et de Mourtcha;
- Pour la zone Sahélienne (Province du Guéra et du Batha) :
  - o Les départements de Lac Fitri et d'Abtouyour;
- Pour la zone test dans la Province du Chari-Baguirmi :
  - o Le département de Chari ;
- Pour la zone Soudanienne (Provinces du Moyen-Chari et du Mandoul) :
  - o Les départements de Bahr Koh et du Mandoul oriental.

Le diagnostic agropastoral conduit en octobre 2020, a révélé que la zone Soudanienne est une zone de concentration d'animaux par excellence en saison sèche. Les animaux se concentrent plus précisément la vallée du Mandoul où les pâturages et l'eau d'abreuvement du bétail sont abondants durant une grande partie de la saison sèche. Le diagnostic a aussi révélé que c'est dans la vallée du Mandoul que les conflits entre Eleveur et Agriculteurs sont les plus récurrents.

Cette zone est dominée par deux activités principales ; l'agriculture et l'élevage et des activités connexes telles que les pêcheries, l'agroforesterie, l'apiculture et même les cultures fourragères... Par ailleurs, il faut noter la présence des institutions locales (Comité d'Entente et de Médiation, CEM) pour la prévention et la gestion des conflits qui se font de plus en plus pressants.

Après le déroulement de diagnostics, le Projet ACCEPT à travers la Composante 3 a démarré les activités de renforcement des capacités institutionnelles des CEM dans les l'ensemble des sites retenus par le Projet. Conformément à l'étude ROM de l'UE, il serait judicieux de concentrer les efforts du Projet dans des sites délocalisés afin d'obtenir des résultats plus probants. La concentration des activités dans la vallée du Mandoul est porteuse à cause de de la présence de RAPS-Développement qui est un Partenaire important pour la recherche de synergie et de complémentarité avec le Projet ACCEPT dans le développement des activités novatrices (cultures fourragères, fabrication de blocs alimentaires et autres).

Une mission exploratoire facilitée par la PPT s'est rendue dans le Mandoul du 5 au 10 février 2021 pour cibler les sites potentiel de concentration et les acteurs pertinents, une deuxième mission d'Identification de sites de concentration d'animaux en périodes de soudure dans la zone soudanienne a été effectuée du 08 au 13 février 2022 dans le Mandoul et ensuite une troisième mission pour poursuivre avec les acteurs l'exploration des approches concertées favorisant la sécurisation des chemins d'accès à l'eau dans la vallée du Mandoul et échanger avec les comités d'entente et de médiation de conflits de Bégué, Diafass et de Bouna pour faciliter les ententes sociales entre les producteurs pour une cohabitation pacifique, effectuée du 24 au 29 avril 2022 .

Les rapports de ces missions révèlent qu'en dehors des difficultés liées à l'alimentation, il y'a aussi les difficultés liées à l'accès aux ressources en eau. A Bégué Montagne, l'accès à l'eau de Hiri (affluent du Mandoul) est très difficile. Cette difficulté tient à la saturation de l'espace environnant et à l'absence

d'un cadre de concertation entre les éleveurs et les autres usagers de ressource (jardiniers, pêcheurs), malgré des conventions signées autour des couloirs d'accès à cette ressource. Ce qui fait ressortir la question de gouvernance autour de cette ressource. Pour cela la stratégie adoptée par les éleveurs consiste provisoirement à éloigner les animaux et à les faire abreuver une fois tous les deux jours, en attendant une solution trouvée de manière consensuelle. Les autres difficultés non de moindres concernent l'accès aux soins pour les animaux et l'alimentation du bétail.

Aussi le rapport de la mission du 24 au 29 avril 2022 décrit les besoins exprimés et les priorités par les agropasteurs et les éleveurs de Bégué : la réhabilitation du forage pastoral et l'aménagement du puits pastoral de Bégué Montagne.

En effet, pour le puits pastoral de Bégué, ce puits de plus de 75 m a été construit par le PROADEL sur la demande de comité qui naturellement est issu d'un groupement des producteurs de Bégué. Le constat est que ce puits est bien construit mais il a un débit très faible. Nous avons constaté également une détérioration très avancée de l'environnement aux environnants du puits.

Pour le forage pastoral de Bégué-montagne qui est de 111m de profondeur a été construit par le 10e FED au profit des éleveurs de Bégué. Malheureusement ce forage n'est pas opérationnel par manque d'une pompe émergée, d'un mini-château et d'un générateur/panneau solaire.

C'est conformément aux résultats probants de ces missions citées ci-haut et l'expression pressante de besoin en eau des agropasteurs et éleveurs du Bégué-montagne que la présente mission est organisée pour poursuivre ce processus de sécurisation des chemins d'accès à l'eau en négociant et facilitant des accords sociaux entre les producteurs (éleveurs, agriculteurs, pêcheurs) et les ayants droit du foncier (chefs de canton ou les chefs de terre), usagers et les riverains pour la réhabilitation et l'aménagement de ces infrastructures pastorales de Bégué-montagne. Elle sera l'occasion de rencontrer aussi les autorités administratives locales et les autorités traditionnelles pour solliciter leur appui lors de la matérialisation de ces accords.

L'équipe de la mission comprend le responsable de la Composantes 3/ACCEPT et le cartographe du CNRD.

## **2. OBJECTIFS**

Cette mission a pour objectifs :

- ✓ Informer toutes les parties impliquées de la problématique de la sécurisation des chemins d'accès à l'eau dans la vallée de Mandoul;
- ✓ Confirmer à travers les données Géo-référencés les étendus de site du forage pastoral octroyés par le chef de canton de Koumra ;
- ✓ Confirmer les diagnostics posés préalablement par le technicien hydrogéologue de projet ACCEPT ;
- ✓ Expliquer aux différents acteurs (ayants droits fonciers, les chefs de villages et ferricks, les autorités administratives (Sous-préfet de Koumra et préfet du Mandoul Oriental), le chef de canton de Koumra et usagers) l'importance d'accords social ou accords de principe (convention sociale) pour la réhabilitation et l'aménagement d'une infrastructure pastorale et les engagements à prendre pour les actions de gestion, d'entretien et de la pérennisation de cette infrastructure qui sera réhabilitée.

- ✓ Faire signer ou établir l'accord social ou accord de principe entre les acteurs impliqués dans la gestion de cette infrastructure, les ayants droits fonciers et les autorités administratives locales ;
- ✓ Mettre en place un comité de gestion du forage pastoral à réhabiliter.

### 3. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Les membres de l'équipe de Ndjamena étaient composés de deux cadres. Ils ont été complétés au terrain par le Sous-préfet et le chef de canton de Koumra, le responsable de Suivi et Evaluation de la délégation provinciale de l'Elevage du Mandoul, du Superviseur de la Composante 3

**Tableau 1. Liste des membres de l'équipe de la mission**

| NOM ET PRENOMS           | FONCTION                        | PROVENANCE |
|--------------------------|---------------------------------|------------|
| Ousman Ahmat Hadji       | Chef de Composante 3/ACCEPT     | Ndjamena   |
| Dr Henri Ouya Bondoro    | Cadre au CNRD                   | Ndjamena   |
| Koutou Mathias           | Sous-préfet de Koumra rurale    | Koumra     |
| Rimbarbaye Nadjitobaye   | Chef de canton de Koumra        | Koumra     |
| Djikolmbaye Levi         | RSE de l'Elevage du Mandoul     | Koumra     |
| Nguemadjingaye Keteingar | Superviseur C3/ACCEPT de Koumra | Koumra     |
| Oumar Nodjigoto          | Chauffeur                       | Ndjamena   |

### 4. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée du 19 au 22 mars 2023 suivant les étapes définies dans les termes de référence, en adaptant le programme proposé en fonction de la situation de terrain.

#### 4.1. Le calendrier de la mission

| Date         | Trajet  | Lieu  | Activités  |
|--------------|---|---|--|
| 19 mars 2023 | Ndjamena-Koumra                                 | Nuitée à Koumra                             | - Voyage   |
| 20 mars 2023 | Koumra<br>Terrain des sites<br>(Bégué montagne) | Koumra<br>Bégué montagne<br>Nuitée à koumra | - Présentation de civilité aux autorités<br>- Réunion d'information et prise de contact avec le DEPA/Mandoul, les autorités administratives et traditionnelles;<br>- Visite du site du forage pastoral ;<br>- Parcours des axes, confirmations données géo référencées |
| 21 mars 2023 | Terrain des sites<br>(Bégué montagne)           | Bégué montagne<br>Nuitée à koumra           | - Etablissement et signature de l'accord social ;<br>- Mise en place de comité de gestion forage pastoral à réhabiliter ;<br>- Débriefing de la mission.   |
| 22 mars 2023 | Koumra-Ndjaména                                 | Nuitée à Ndjamena                           | - Voyage<br>- Retour de la mission à Ndjamena  |

## **4.2. Processus de la faisabilité sociale**

Arrivée à Koumra le dimanche 19 mars 2023, l'équipe de la mission a consacré la matinée de lundi 20 mars 2023 aux visites de civilités et à informer les autorités administratives et traditionnelles de Koumra de l'objet de la mission.

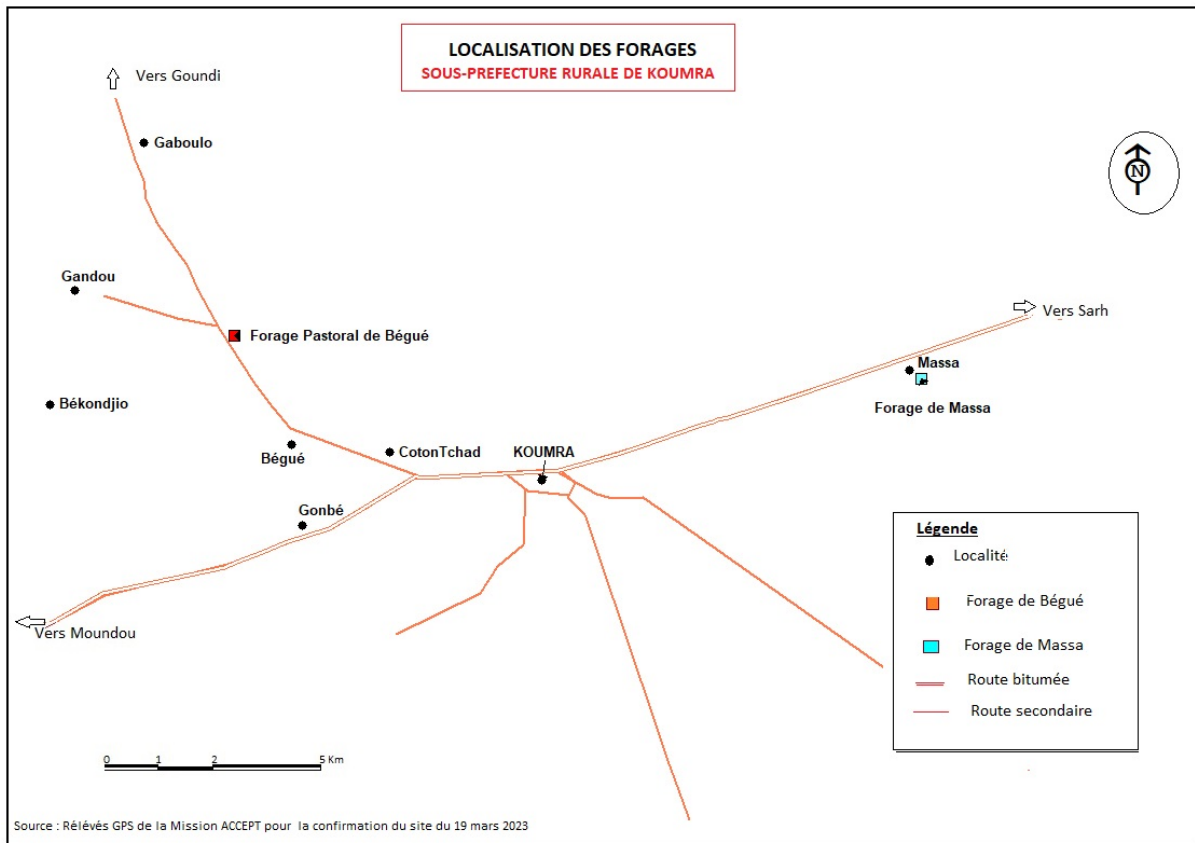
En suite elle est partie à Bégué pour tenir une réunion d'échanges sur les possibilités et les conditions pour la réhabilitation du forage pastoral de Bégué-montagne avec les usagers, les ayants droits fonciers et le chef de canton de Koumra en présence du sous-préfet de Koumra rurale. Cette rencontre a permis d'abord à l'équipe de la mission d'obtenir auprès de chef de canton de Koumra, représentant des ayants droits fonciers l'attestation de confirmation et de reconnaissance du site du forage de Bégué-montagne. L'équipe de la mission et les ayants droits fonciers, les usagers en présence du sous-préfet de Koumra se sont entendus sur l'utilisation et les principes de gestion du forage à réhabiliter aboutissant à l'établissement d'un accord social pour la réhabilitation de ce forage pastoral de Bégué. Une assemblée générale constituante a été tenue aussitôt pour désigner les représentants des communautés et élire par consensus les membres du bureau du comité de gestion du forage.

La mission a également relevé les coordonnées du périmètre du site attribué pour le forage pastoral qui est de 3ha soit 30 000m<sup>2</sup>.

Pour la journée du 21 mars 2023, l'équipe a continué avec le processus à fin d'obtenir les visas de toutes les parties prenantes à cet accord et ensuite elle a visité le forage pastoral de Massa, à 8Km de Koumra où à constater de visu le forage et à relever les coordonnées.

## **4.3 Le projet de réhabilitation du forage pastoral de Bégué-montagne**

Les sommets des koros atteignent par endroit au maximum 700 à 1000 mètres. Le terroir du Canton de Koumra où se trouve le village de Bégué-montagne est comprise entre des altitudes allant de 360 mètres à 550 mètres Généralement, à l'intérieur des Koros, les puits sont profonds, et le plus souvent les villages sont rares. C'est le cas du ferrick Bégué-montagne où la nappe phréatique est trop profonde à telle enseigne que les PMH sont difficilement maniables. La remontée de l'eau après d'âpres efforts de d'ingestion de l'eau en dehors du forage manuellement est un travail pénible voire incertain. Ainsi, les zones des koros comme Bégué sont des zones où l'eau est rare, sauf à l'aide des pompes immergées et alimentées par des énergies électriques.

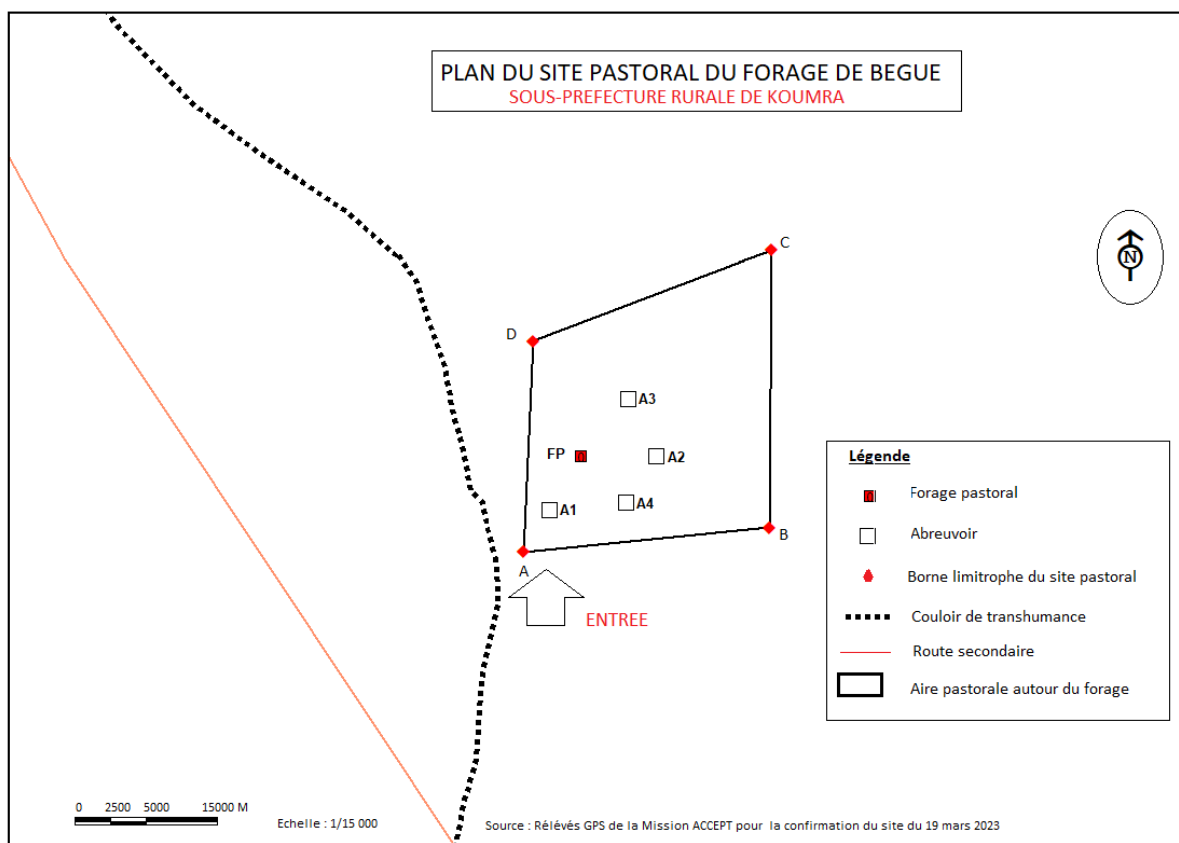


**Figure n°1** : Carte de localisation du village abritant le forage pastoral de Bégué-montagne

#### 4.4 Présentation du site du forage pastoral de Bégué-montagne

Situé à huit kilomètres à l'Ouest de Koumra, le ferrick Bégué-montagne est situé entre les 17°29'30" et 17°29'32" de Longitudes Est et les 8° 55'18" et 8°55'20" de Latitudes Nord et culmine à une altitude 461 m qui lui confère le nom de Bégué montagne. Le village Bégué, situé à 1Km du ferrick Bégué-montagne est limité au Nord par le village Matékaga, au Sud par le village Kotkouli, à l'Ouest par le village Gabolo et à l'Est par la ville de Koumra. Bégué se localise également géomorphologiquement sur le plateau que forme le Koro de Koumra. Le village Bégué est une localité de la Province du Mandoul qui se trouve donc principalement dans une zone de reliefs appelés Koros séparés par des grandes vallées. Du point de vue géomorphologique, on appelle « Koro » une unité géomorphologique et géographique caractérisée avant tout par l'absence d'une nappe d'eau à la profondeur pouvant être atteinte par les puisatiers africains avec leurs moyens traditionnels (Boutyère, 1960). Les Koros constituent les premiers reliefs au Sud de la Cuvette Tchadienne quand on quitte les grandes plaines d'inondation. Dans ce milieu qualifié de petit Mandoul, le Koro de Koumra s'individualise nettement, tout en occupant une zone un peu au Sud des autres koros de Bénoye, Doba et Lai. Les Koros portent des sols rouges sableux à sablo-argileux en surface.

Du point de vue écologique, le village Bégué est situé dans une bioclimatique soudanienne, dont les précipitations fluctuent entre 800 et 1000 mm en moyenne par an. La couverture végétale est dominée par les savanes arborées à arbustives.



**Figure n°2 :** Carte du site retenu pour l'aire pastorale autour du forage de Bégué-montagne

Le village Bégué se démarque par son étalement sur la route qui va de Koumra jusqu'à Goundi et par les habitats regroupés séparés par des jardins de case mitoyens. Ces habitants sont en majorité des agriculteurs, des agropasteurs et des éleveurs. Ces éleveurs sont des sédentaires qui partagent les memes espaces pastorales et les mees ressources en eau avec les agropasteurs autochtones.

Une aire de repos et d'abreuvement autour du forage pastoral de Bégué a été proposée et confirmée par la suite par les autorités administratives et pastorales de la Sous-Préfecture de Koumra rural et du Canton Koumra. Cette aire est vaste de 3 hectares et comprend le forage pastoral et quatre abreuvoirs pour le bétail et les petits ruminants selon les bénéficiaires. Cette aire pastorale sera clôturée avec une haie vive et un abri du gardien du site qui est en occurrence un élève est à construire. Des semences pour la haie vive est déjà remis aux bénéficiaires pour la mise en place des pépinières et un futur transplantation selon le plan du site ci-dessous. Pour la durabilité de ces haies vives ou pour une clôture en haie artificielle, une fabrication des poteaux en béton pour les bornes limitrophes du site.

Tout autour du forage pastoral de Bégué, une fourrée d'acacia ataxacanta forme une haie du côté Ouest séparant ainsi le site du couloir de transhumance qui vient de Gaboulo et Matekaga. La partie Orientale est parsemée de nombreuses graminées et des espèces de flore comme le Détarium microcarpum, l'Anogeissus leiocarpus, le Buteryospermum parkii (Karité), le vitellatria paradoxa (Néré), le Burkea et le Prosopis africana. Ces arbres forment une savane parc, résiduelle des défrichements pour les labours. Pour sauvegarder ces espèces utiles préservées dans ce site, une action de sensibilisations de tous les bénéficiaires serait nécessaire.



Le bétail entre dans le site par l'ouverture occidentale qui s'ouvre sur le couloir de transhumance et la route Koumra-Goundi. Ainsi, leur accès à l'eau est possible et rendu facile car les abreuvoirs sont justes placés eux à l'entrée.

## **5. RESULTATS OBTENUS**

- ✓ Les parties impliquées de la problématique de la sécurisation des chemins d'accès à l'eau dans la vallée de Mandoul ont été informées ;
- ✓ L'étendu de site du forage pastoral octroyé par le chef de canton de Koumra a été confirmé, attesté et géo-référencé.
- ✓ Les diagnostics posés préalablement par le technicien hydrogéologue de projet ACCEPT ont été confirmés par les données satellitaires ;
- ✓ Les différents acteurs (ayants droits fonciers, les chefs de villages et ferricks, les autorités administratives (Sous-préfet de Koumra et préfet du Mandoul Oriental), le chef de canton de Koumra et usagers) ont compris l'importance de l'accord social pour la réhabilitation du forage pastoral de Bégué montagne et se sont engagés à prendre des actions de sa gestion, son entretien et sa pérennisation.
- ✓ Un (1) accord social entres les acteurs usagers du forage, les ayants droits fonciers et les autorités administratives locales a été établi et signé ;
- ✓ Un comité de gestion du forage pastoral à réhabilitera étét mis en place selon la convention établi.

## **6. CONSTATS ET LES BESOINS EXPRIMES**

Pour la sécurisation des ouvrages de l'espace situé vers le Nord du forage peut faire lieu au logement du gardien du site ;

Organiser une campagne de sensibilisation sur le respect du couloir de transhumance qui passe à côté du forage en traversant 3 Cantons (Kemkaga, Koumra et Peni).

## **CONCLUSION ET LES SUGGESTIONS**

La mission ACCEPT du 19 au 22 mars 2023 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Sa pertinence a été confirmée par la mobilisation des autorités administratives et traditionnelles, les membres des CEM et les producteurs, lesquels ont exprimé le souhait de voir très rapidement l'effectivité des travaux de réhabilitation de ce forage et le projet prenne en compte les doléances exprimées en termes de besoins. L'équipe estime que les objectifs de la mission sont atteints

Nous suggérons à la coordination du projet d'envoyer le technicien hydraulicien d'effectuer une mission pour diagnostiquer le forage de Massa à fin de bénéficier aussi une réhabilitation.

## ANNEXES

### - Images des différentes rencontres





|    |            |            |            |            |
|----|------------|------------|------------|------------|
| 20 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 21 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 22 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 23 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 24 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 25 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 26 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 27 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 28 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 29 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 30 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 31 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 32 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 33 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 34 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 35 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 36 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 37 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 38 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 39 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |
| 40 | Madagascar | Madagascar | Madagascar | Madagascar |

- Attestation de confirmation et d'attribution du site du forage

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PROVINCE DU MANDOUL  
DEPARTEMENT DU MANDOUL ORIENTAL  
SOUS-PREFECTURE DE KOUMRA  
CANTON KOUMRA

Unité-Travail-Progress

**ATTESTATION DE CONFIRMATION ET DE RECONNAISSANCE D'UN SITE**

Je soussigné Sa Majesté Ngar Koumra, Chef de Canton de Koumra, **RIMBARBAYE NADJITOBAYE**, reconnais avoir octroyé un site d'un hectare pour la construction d'un forage pastoral à motricité humaine au profit des communautés d'éleveurs et agro-éleveurs de Bégué-montage dont je confirme.

Par ailleurs, j'octroie deux (2) autres hectares pour étendre le périmètre de ce forage pastoral afin de permettre au Projet ACCEPT de le réhabiliter et d'aménager une haie vive autour de cet espace dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :

| Site d'Infrastructure | Coordonnées du site | Le périmètre ou la dimension du site |                   |                    |                      |
|-----------------------|---------------------|--------------------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|
|                       |                     | Point A (Sud-Ouest)                  | Point B (Sud-Est) | Point C (Nord-Est) | Point D (Nord-Ouest) |
| Forage pastoral       | 17,478994           | 17,478613                            | 17,480228         | 17,480236          | 17,479874            |
|                       | 8,945998            | 8,945364                             | 8,945522          | 8,947313           | 8,946718             |

En foi de quoi, la présente attestation de confirmation et de reconnaissance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Koumra, le 20 Mars 2023

**Sa Magesté Ngar Koumra, Chef de Canton de Koumra**



**RIMBARBAYE NADJITOBAYE**

- **Accord social**
- **Procès-verbal du Comité de gestion du Forage**